

Compte-rendu du bureau du 28 Juin 2013

Présents : Claude MARQUAND, Bertrand CASTEU, Colette VERMELLE MARQUAND, Bruno CHERIO, Daniel MIEGE, Nicolas MERMILLOD-BLARDET, Sylvain GUYON, Michel KOPP, Damien ORY, Michel CHASSANDE, Nathalie FERNANDEZ, Stéphanie LACHAVANNE

Absent : Alexandre FUSELIER

Démarrage séance 18h45

MODE DE REDISTRIBUTION DES COTISATIONS FFME (CD-CR)

- Nouveau mode de redistribution :

(CD : Comité départemental FFME – CR : Comité Régional FFME)

Avant : chaque adhérent payait sa cotisation (46.50 €), et 4.5 € était redistribué aux CD (1.5€) et CR (3€).

Maintenant : le montant redistribué aux CD et CR pourra être revu chaque année aux AG. Pour 2013 les CD et CR sont restés sur le même montant avec 2.25 € pour CD et 2.25 € pour CR.

- Conséquences possibles :

Avantages : que les CD aient plus de moyens financiers, qui permettraient de mettre en place des actions départementales → Important d'être présent au CD pour suivre les actions mise en place, et être force de proposition.

- Comment le CD peut-il nous aider ?

Pour les formations ? Pour le moment rien de concret – les clubs doivent être force de proposition.

Formations SAE : de moins en moins d'instructeurs, à l'avenir peut poser problème au sein de la FFME pour valider et mettre en place des stages → Alerter là dessus.

AUTRES INFORMATIONS FFME

- Autre info diverse FFME du CD74

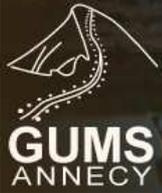
Un Pôle prévention des risques en montagne a été créé au CD = comprend 3 groupes de travail

Une enquête va être effectuée auprès des skieurs de randonnée – les clubs pourront être sollicités (répondre aux enquêtes, et/ou les faire ?)

Nath appelle Jessica FAURE pour demander dans quelle mesure le GUMS peut apporter sa collaboration

- Départ de Catherine SAGETS

Le GUMS participe pour 40€ à son cadeau de départ à la retraite (personne ressource pour le GUMS auprès de la FFME)



Compte-rendu du bureau du 28 Juin 2013

- Gravicîmes

Manifestation qui se déroule chaque année à la Grave, pour faire découvrir et vivre l'activité de l'alpinisme.

Pour 2014, voir si le GUMS est intéressé pour y participer (en tant que participant et/ou encadrant)

- Création de Labels par la FFME

Le Label « Montagne » pourrait être demandé (au moins 50 licenciés, programme régulier dans au moins 1 activité montagne, encadrement soucieux de la progression de ses licenciés, ...)

Nath se renseigne plus précisément sur le Label et connaît les conditions d'obtention de ce Label.

POLYEDRE

Nous ne sommes plus hébergés mais désormais affiliés.

Avant chaque adhérent payait 12 € - à l'ordre du Polyèdre – chaque adhérent était membre du Polyèdre.

Désormais c'est le GUMS qui adhère – chaque adhérent paiera au GUMS le montant de 12 €, et le GUMS reversera la somme au Polyèdre.

LES STATUTS

La commission qui travaille dessus s'est déjà réunie 4 fois. Elle soumettra ses propositions en septembre à l'ensemble du bureau.

Une réunion spéciale sur les statuts sera ensuite organisée avec le bureau.

COMMUNICATION

Nous sommes inscrits au forum des associations de Seynod (7/09 après midi) : un stand nous sera fourni.

Nathalie sollicitera le club pour savoir qui peut être présent pour aider à tenir ce stand

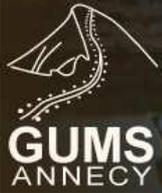
Mail : revoir le mode de communication auprès des adhérents (mail)

Bruno s'en occupe.

ESCALADE

Encadrement : fin d'année difficile (12 initiateurs au début de la saison puis 4 à la fin)

Rentrée 2013-2014 avec très peu d'encadrants et qui seront peu disponibles.



Compte-rendu du bureau du 28 Juin 2013

Formation initiateur nécessite du temps d'investissement personnel : PSC1 + 2 WE.

Comment inciter à la formation et les gens à encadrer ? **Il ne faut pas que l'engagement des initiateurs ne devienne une trop grosse contrainte.**

Bruno – Sylvain vont resoliciter les initiateurs potentiels pour la rentrée 2013.

On a 16 créneaux par mois : il serait utile d'avoir 16 initiateurs, comme ça chaque personne ne s'engage que sur 1 créneau par mois ... au lieu de 1 fois par semaine.

Plan action pour 2013-2014 :

- on conserve nos créneaux, car si on se retire d'un créneau il sera difficile de le récupérer plus tard (forte concurrence pour avoir des créneaux).
- on communique auprès des adhérents sur nos besoins en initiateur et les enjeux pour l'activité SAE au GUMS (risque de perte de créneau , ...) → on réajustera ensuite pour 2014-2015 en fonction de la manière dont se passera la saison prochaine (2013-2014)

Arrêt des créneaux SAE fin mai 2013 pour cette saison.

Les inscriptions :

- un pointage a été fait en début d'année pour connaître la fréquentation
- 2013-2014 : il faudrait limiter le nombre d'inscrits, mais comment le gérer ? Un système de badge remis le jour de l'inscription, et attaché au baudrier permet à un initiateur de voir que la personne est bien inscrite au GUMS. Un badge coûterait environ 1 €. Un papier sur le fonctionnement de l'escalade peut être distribué en même temps.

Le bureau acte pour l'achat de ses badges – le coût sera répercuté sur les pratiquants d'escalade au moment de l'inscription.

Bruno prévoit l'achat des badges et des feutres (indélébiles !).

- Fête de l'escalade

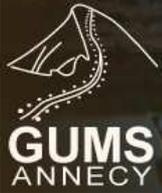
A pris une grosse ampleur depuis 3 ans.

Le GUMS s'était désengagé de l'organisation amont depuis 2 ans, car le travail est très important, mais en revanche il accepte de fournir des bénévoles pour le WE.

Pour 2013 : l'Agglo a fait un appel pour avoir plus d'aide de la part des clubs pour 2013 pour l'organisation.

Bruno/Sylvain ne sont pas motivés pour cette démarche, et il n'y a pas d'autres volontaires au sein des grimpeurs/adhérents.

Le bureau acte le fait que Bruno enverra un mail à L.Hennebo pour l'informer de cette décision



Compte-rendu du bureau du 28 Juin 2013

CANYON

Début de saison très timide du fait de la météo.

Réinvestissement : cordes, casques.

Damien O a passé l'initiateur FFME qui sera finalisé en septembre. Cela permettra de valider en interne d'autres passeports.

Florent NOUVELLON est aussi en cours de formation auprès de l'AFC, puis certainement ensuite auprès de la FFME.

Nicolas M va arrêter l'activité canyon, par manque de temps. Il finira la saison 2013. Des relais seront à prendre pour maintenir cette activité au sein du GUMS.

Une nouvelle communication devra être faite pour ré-informer les gens de l'existence de cette activité (via liste escalade notamment)

RANDO PEDESTRE

Programme : il est mentionné que depuis quelques années, les encadrants bloquent souvent des dates en été pour assurer un programme et qu'ils se retrouvent assez souvent sans participants.

La liste de diffusion aide à anticiper la course pour la communiquer.

Un programme allégé peut aussi se prévoir, par exemple 1 tous les 15 jours.

Le bureau acte le fait qu'il n'y ai pas de programme pour cet été – mais de communiquer le plus possible en amont sur la liste de diffusion lorsque quelquechose se fait le WE prochain.

SKI DE RANDO

Un bilan devra être fait par les encadrants de ski de rando. La saison 2013 se prolonge ...

RAQUETTES

Petite saison.

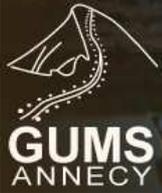
Même nombre de sorties que l'an dernier (8).

La raquette de nuit a toujours un grand succès

INSCRIPTIONS

27-28 Aout – réunion permanencières pour préparer la nouvelle rentrée.

Un recrutement de permanencières sera nécessaire ...



Compte-rendu du bureau du 28 Juin 2013

QUESTIONS DIVERSES

- Le GUMS sur Face Book ?

Le GUMS possède déjà un (bô) site internet, qui doit vivre.

Face Book : pas forcément l'outil idéal pour se faire connaître (par rapport à notre type de public visé) + multiplie les outils internet (administrateur, compte, etc ...).

Le bureau n'est pas très favorable pour le moment – à rediscuter

- AG 2013

Choix du gîte en cours par Nicolas MERMILLOD. Il tiendra le bureau informé.

- Cas des non adhérents GUMS qui participent aux sorties GUMS

Comme déjà débattu à mainte reprise, il est rappelé que toute personne pratiquant une activité au sein du GUMS doit être à jour de sa cotisation (FFME/GUMS), ou détenteur d'une carte découverte à la journée.

Il est anormal que de profiter des sorties du club sans contribuer via une cotisation + problèmes de responsabilité (assurances).

Fin de séance 20h30